

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N°3 EN DATE DU 29/01/2018**

Présidence : Le Proviseur TAFANI Jean-Paul

Nombre de membres : 29 => **Quorum** : 15

Nombre de membres présents : 20 puis 22

Membres absents / excusés : 7

Date de convocation : 11/01/2018

QUESTIONS TRAITÉES	DECISION (D) AVIS (A) MOTION (M) VŒU (V)	Page
◆ Approbation de l'ordre du jour	1D	1
◆ Approbation du PV du CA précédent (30/11/2017)	1D	1
◆ DG	1D	1-2
◆ Répartition des IMP	1D	2
◆ Voyages et sorties scolaires	-	2
◆ Questions diverses	1D	2-3

Le Président : TAFANI Jean-Paul

Le Secrétaire de séance : M. SEUGNET

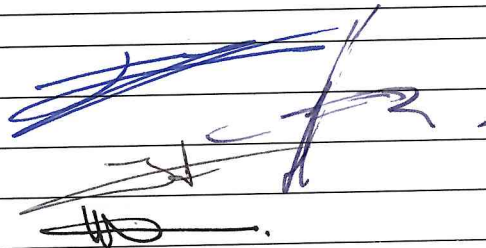

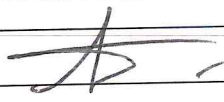

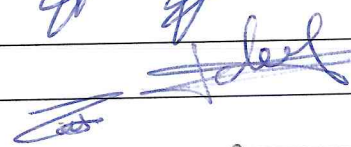
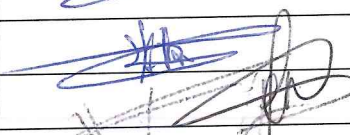
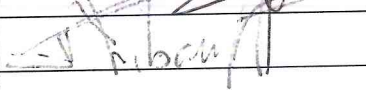
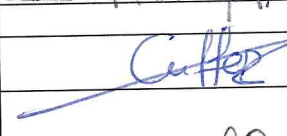
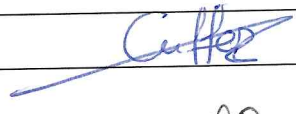
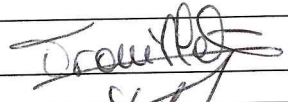
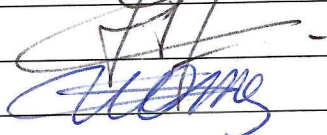


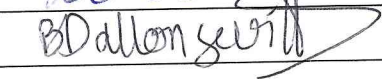



Transmis, le 08/02/2018



LISTE D'EMARGEMENT

Membres : 29 - QUORUM : 15

Réunion C.A. du : 29 janvier 2018

MEMBRES DE DROIT	
TAFANI Jean-Paul	
JACQUIS Sébastien	
JOND Grégory	
WARLOP Sandrine	
REPRESENTANTS CONSEIL REGIONAL	
BONNARD Olivier	EXCUSE
PFANNER Virginie	
REPRESENTANT COMMUNE	
GUILLEM Thierry	
REPRESENTANT COMMUNAUTE DE COMMUNES	
POURTIER Annie	
PERSONNALITES QUALIFIEES	
SAMBUIS Thierry	
<i>A pourvoir</i>	
PERSONNELS ENSEIGNANTS - EDUCATION	
FLORES Alexandre <i>Remplacé par le Docteur</i>	
PEREIRA David	
LEBEL Eric	
COTTE Marie-Noelle	
ALBA Isabelle	
SEUGNET Emmanuel	
THIBAUT Denis	
PERSONNELS ADMINISTRATIFS - SERVICE	
DUNOYER Annick <i>Remplacé par M^{me} Cuffez</i>	
LONGERE Marie	
TROUILLET Liliane	
PARENTS D'ELEVES	
CROUZET Guy	
LEYMAN Sylvie	
LE CHARTIER Catherine	
LADEUILLE Audrey	
DALLONGEVILLE Blandine	
ELEVES	
BELON Léonie, TES1 (Vice Pt CVL)	
BILLET Coralie, TL	
BILLOT Fideline, TL	
EL MAILE Samia, TES1	
SONMEZ Kemal, 1ES3	

SUPPLÉANT: BROUSSAS Aymeric
152

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3
EN DATE DU 29/01/2018**

Président : Le Proviseur TAFANI Jean-Paul
Secrétariat de séance : M. SEUGNET, enseignant
Ouverture de séance : 18h15

Nombre de présents : 20, puis 22 (Voir feuille d'émargement)

Quorum : 15

Nombre absents / excusés : 7

Date de convocation : 11/01/2018

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation de l'ordre du jour
- ◆ Approbation du PV du CA en date du 30/11/2017
- ◆ Dotation globale
- ◆ Répartition des IMP
- ◆ Voyages scolaires
- ◆ Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE

1 - Approbation de l'ordre du jour

→ Vote : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (20 pour)

2 – Approbation du PV du CA précédent

→ Vote : PV du CA du 30/11/2017 approuvé (19 pour ; 1 abstention)

3 – Dotation Globale

Présentation effectuée en l'état actuel des connaissances. D'éventuelles futures modifications risquent d'avoir lieu en fonction des effectifs réels de seconde après inscription, des choix d'orientation des élèves de 1^{ère} et des redoublements de Terminale, sans compter la mise en œuvre progressive de la réforme du lycée.

La répartition de la dotation globale est présentée par M. TAFANI, reprenant les résultats et avis proposés par la commission permanente du 25/01/18.

M. Tafani rappelle que les effectifs prévus par le rectorat ont servi de base de calcul de la dotation horaire globale.

Pour l'année 2018/2019, 811 élèves ont été prévus.

M. Tafani rappelle que c'est le rôle du CA de répartir les 891 heures postes (HP), 111,75 heures supplémentaires année (HSA) et 11,75 indemnités pour missions particulières (IMP).

La proposition de répartition pour chacun des niveaux (Seconde, Première, Terminale) est présentée. Elle s'inspire du fonctionnement actuel.

- ⇒ Seconde 317.5 H avec 8 classes et des groupes de 24 en anglais
- ⇒ Première 315H avec le même nombre de classes que cette année (9), avec 3 classes équivalentes en S, et en ES 2 à fort effectif et une avec un plus faible effectif.
- ⇒ Terminale 320H : proposition de rajouter + 0.5h en HG en TL au vu des effectifs, un 4^{ème} groupe de spé en TES est rajouté

Au regard des incertitudes actuelles, les nouveaux postes éventuels en HG et en SES ne seront pas demandés cette année.

Un enseignant demande si le calendrier de la réforme est connu. La réponse est non.

Un parent demande s'il faudrait revoter au cas où la réforme entraînerait un changement important de la répartition. M.Tafani évoque la possibilité d'un CA supplémentaire en Juin si nécessaire.

Une interruption de séance de 5 minutes est demandée avant le vote.

→ Vote : la répartition de la DG est approuvée (15 pour ; 7 abstentions)

4 – Répartition des IMP

Une répartition des 11.75 IMP notifiées : coordination EPS, référent culture, ressources numériques, tutorat des élèves.

→ Vote : la répartition des IMP est approuvée à l'unanimité (22 pour)

5 – Voyages scolaires

M. Jond informe les membres du CA de l'avancée des projets de voyages :

- Le voyage à Sisteron (TSTMG) est annulé. Les enseignants essayent d'organiser une autre sortie du même type à Chambéry mais rien n'est sûr pour l'instant.
- Le voyage en Toscane est à peu près finalisé et le projet suit son cours.
- Pour le voyage en Écosse, le nombre d'inscrits est pour l'instant insuffisant, les tarifs risquent donc d'augmenter. Il a été demandé au voyageur une évaluation du surcoût afin de pouvoir prendre une décision.
- Mme Decorme intervient à propos de la participation financière du FSE aux voyages. Une grande partie des économies ont été engagées cette année. Si certains voyages sont annulés, le FSE pourra conserver une partie des dons pour les prochaines années. Elle informe également les membres du CA que la subvention de la communauté de communes a été divisée par deux, que celle de la réserve parlementaire a disparu. Il ne reste que la subvention communale inchangée.

Mme Decorme, trésorière du FSE, souligne l'avantage pour le FSE d'économiser pour les années à venir compte tenu des modifications des subventions reçues cette année et demande un tableau récapitulatif des financements des divers voyages organisés en 2017-2018.

6 – Questions diverses

- A propos du gymnase de la communauté de communes, M. Lebel évoque la fin du contrat de la gardienne qui remplaçait la personne titulaire en arrêt maladie depuis plusieurs mois. Il est prévu que trois employés se partagent le gardiennage en plus de leur charge actuelle de travail. M. Lebel trouve regrettable que le gardiennage ne puisse plus être assuré par la gardienne dont l'efficacité et la disponibilité ont été reconnues par tous.

- M. Jond présente une convention relative à l'adhésion à l'UGAP pour 3 ans à partir du 1er janvier 2019 pour l'achat groupé d'électricité. Cette adhésion permet la diminution du coût de l'électricité. M. Jond précise que le lycée adhère déjà au groupement d'achat de l'UGAP pour l'électricité et qu'il s'agit d'une demande expresse de la Région Auvergne Rhône Alpes.

→ Vote : la convention est approuvée à l'unanimité (22 pour)

- Question à la demande des parents : certaines portions servies en barquettes jetables à la demi-pension sont estimées trop petites pour certains élèves. M. Jond rappelle que l'utilisation de vaisselle jetable s'impose lorsque le personnel en cuisine est en nombre insuffisant. On peut augmenter la taille des portions mais il faut veiller à limiter également le gaspillage alimentaire. Il est possible de proposer deux tailles différentes de barquettes afin que les élèves puissent choisir en fonction de leur appétit.
- Une enseignante fait remarquer que si la région recrutait suffisamment de personnel pour assurer le service de la demi-pension (et d'entretien des locaux), le problème de la taille des barquettes jetables ne se poserait plus. Monsieur Jond indique que les trois agents de la Région Auvergne Rhône Alpes partant à la retraite cette année seront remplacés à compter de la rentrée 2018.
- Point abordé à la demande des parents : lors du dernier exercice d'évacuation, le signal sonore était peu audible dans certaines salles. Y a-t-il eu dysfonctionnement ? M. Tafani rappelle que trois types d'exercices sont prévus : évacuation incendie, évacuation pour menace intrusion et confinement, avec des signaux sonores différents. Le dernier exercice était bien un confinement et le signal est en principe entendu partout dans le lycée. Il faudra s'en assurer lors de prochains tests.
- Charte du CDI : M. Tafani présente une charte rédigée par M. Barbier, documentaliste, afin de rappeler quelques règles de bon fonctionnement de ce lieu. Il est précisé que la mise à disposition du CDI en libre accès n'est pas une obligation mais un service supplémentaire proposé aux élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.